BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS ENFANTS ET MATÉRIEL PUÉRICULTURE

A THOUROTTE, LE DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025

Nous vous accueillerons au Complexe Sportif Edouard Pinchon (salle Louis Aragon) à partir de **7h**. L'accès au public se fera de 10h à 17h.

Les exposants sont attendus de 7h à 9h pour l'installation de leur(s) stand(s). L'association fournit les tables et les chaises. Nous comptons sur votre civisme pour rendre un emplacement propre et emmener vos poubelles avec vous.

Le prix de la table (80x120) est fixé à **5€**.

Afin de confirmer votre réservation, merci de nous fournir les documents ci-dessous :

- Une photocopie recto et verso de votre pièce d'identité,
- La demande de réservation et l'attestation sur l'honneur dûment complétées,
- Le règlement intérieur signé,
- Le paiement total de votre emplacement (chèque à l'ordre « A.P.E. Les Pandanimus »).

Les documents peuvent être envoyés par mail à **lespandanimus@gmail.com** ou, joints au règlement par envoi courrier à l'adresse :

APE Les Pandanimus
36 avenue d'Austerlitz
60150 Thourotte

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

- Réserve : _____table(s) à 5€ soit _____€

Fait à _____, le_____

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
BOURSE AUX JOUETS

DU 02 NOVEMBRE 2025 A THOUROTTE

Je soussigné(e) (Nom Prénom) _____

Né (e) le _____

A _____
(Lieu de naissance)

Domicilié (e) à_____

_____

(Adresse complète)

Participant à la bourse aux jouets désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- ☐ N'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature,
- ☐ Avoir participé à d'autres ventes dans l'année de même nature (pas plus de 3 dans l'année)

Je déclare que les marchandises proposées à la vente sont d'occasion et me sont strictement personnels.

Fait à _____, le_____

Signature

RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS

L'association Les Pandanimus organise sa première bourse aux jouets, destinée à faciliter les transactions d'articles d'occasions uniquement.

L'encadrement de la bourse aux jouets est assuré par les membres et les bénévoles de l'association.

Les bénéfices de cette manifestation serviront à financer les projets de sorties, voyages, évènements festifs du Groupe scolaire Onimus.

La manifestation aura lieu le **dimanche 02 novembre 2025 salle Louis Aragon du Complexe sportif Edouard Pinchon**. Les horaires d'ouverture au public sont de **10h à 17h** sans interruption. L'entrée des visiteurs est gratuite.

Les exposants seront autorisés à venir à partir de 7h et devront avoir fini d'installer leur(s) stand(s) à 9h45. Ils ne pourront commencer à ranger qu'à partir de 17 h, aucun départ anticipé ne sera autorisé (sauf urgences).

Les exposants doivent être majeurs et restent responsables des mineurs les accompagnant.

Les informations suivantes : Nom, prénom, domicile, type et n° de la pièce d'identité, date et autorité de délivrance, sont inscrites dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation puis déposé en préfecture. Les exposants doivent pouvoir présenter leur pièce d'identité à tout moment.

Les réservations sont possibles jusqu'au **19 octobre 2025**, elles seront validées une fois les documents retournés dûment complétés et le paiement de la réservation de tables honoré.

Les emplacements sont attribués par les organisateurs et ne pourront pas être contestés.

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées durant la manifestation.

A la fin de la bourse aux jouets, les exposants doivent laisser place nette et repartir avec les articles non vendus.

La manifestation organisée étant une bourse aux jouets, les exposants doivent proposer à la vente des objets qui rentrent dans ce cadre. Sont également tolérés à la vente, les livres, les vêtements d'enfants et le matériel de puériculture.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses, vols, pannes ou autres détériorations.

Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises

d’autrui, ainsi qu’aux aménagements loués par l’association. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.

Il ne sera effectué aucun remboursement de l’inscription en cas de non-participation de l’exposant.

Avec leur inscription, les particuliers exposants ont acquis l’autorisation exceptionnelle de participer au vide-grenier, c'est-à-dire de vendre des objets qui n’ont pas été achetés en vue de la revente. Les exposants s’engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.

Le présent règlement est à disposition lors de l'inscription ainsi qu’à l’entrée au stand de l’association le jour de la bourse.

La présence à cette journée implique l’acceptation du présent règlement dans sa totalité. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux par les organisateurs, sans qu’elle puisse réclamer le remboursement de son inscription.

Chaque exposant s’engage à respecter les consignes de sécurité affichées sur les lieux, ou qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

- Par téléphone **07.82.01.74.29**
- ou par mail à **lespandanimus@gmail.com**

Un grand merci à la Mairie de Thourotte pour le prêt de la salle, aux bénévoles, partenaires, amis, adhérents ou non, à tous ceux qui contribueront au succès de cette journée...

Signature :
(Précédée de la mention lu et approuvé)